

La loi peut-elle aller contre la nature de l'homme ?

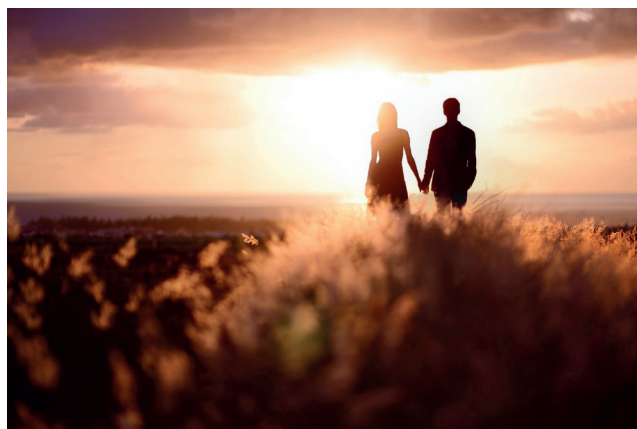
Les lois, notamment celles dites « sociétales », se succèdent et s'empilent à une vitesse accélérée. Sociétales, cela signifie qu'elles concernent la vie en société, la juste place des uns par rapport aux autres, l'articulation des droits et devoirs des uns et des autres ; jusqu'où va ma liberté pour ne pas empiéter sur celle du voisin ? Au fond, l'essentiel de notre vie commune.

Prises au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, cette nouvelle Trinité, elles ont pour but déclaré de satisfaire les désirs de chacun, pour règle d'accorder tout à tous et pour toise, l'amour universel.

Alors ! Ainsi comblés dans nos moindres désirs, libres de nous conduire à notre guise en étant assurés de la bienveillance universelle sous peine de sanctions pour l'imprudent contrevenant, nous sommes à coup sûr en marche vers le bonheur absolu. Si nous n'avons pas encore conscience de

l'avoir pleinement atteint, c'est sûrement qu'il manque encore quelques petites lois qui ne sauraient tarder. La GPA, l'euthanasie, et d'autres plus étonnantes encore.

Tout est permis, mais un Français sur quatre est sous psychotropes



Plût aux faiseurs de lois et d'opinion d'éprouver le même émerveillement et respect pour ces équilibres naturels de l'espèce humaine que pour ceux des animaux et des plantes !

Il est bien entendu, comme on le répète à l'envi, que chaque droit nouveau accordé pour la félicité de chacun « n'enlève rien à personne ». Le droit à l'avortement ne prive de vie qu'un « amas de cellules »¹, le divorce n'est qu'une rupture de contrat par consentement mutuel, (le consentement des enfants aussi ?), Le

« mariage pour tous », loin de dénaturer le mariage, l'enrichit ; dans la PMA pour toutes, qu'est-ce que la privation d'un père, ce reliquat d'un temps patriarcal révolu ?

¹ Paradoxe : Cet « amas de cellule » est pourtant déjà un sujet de droit, puisque si son père vient à décéder, il en est l'héritier dès avant sa naissance.

la GPA « éthique » non seulement accorde enfin à un couple l'enfant de ses rêves mais elle enrichit des femmes qui, en plus, seront « dorlotées » pendant 9 mois. Tout cela au nom de « l'amour ». Que demander de plus² ?

Et pourtant...et pourtant... Un Français sur quatre est sous psychotropes et la consommation d'antidépresseurs en France est la plus élevée du monde. Les enfants se suicident³, les personnes âgées meurent d'isolement, les « phobies » de toute sorte se développent tandis qu'il suffit d'une panique sanitaire pour étouffer les désordres de rue et certaines libertés essentielles.

Alors, on est en droit de se demander ce qu'il se passe. Le règne du désir est-il le garant du bonheur ? Ne dirait-on pas que l'insatisfaction, le manque, grandissent à mesure que les limites à nos désirs sont repoussées ?

Ne faut-il pas s'étonner que plus « tout est permis » dans certains domaines, à l'inverse, plus nous sommes contrôlés, codés, surveillés, vaccinés, conseillés, encadrés, rappelés à l'ordre.

Quel est alors le rôle de la loi ? Rendre possible l'accomplissement immédiat de nos désirs ? Faire notre bonheur malgré nous ? Cette loi, prétendument expression de la volonté générale « pour notre bien », quel est son fondement ?

Le juste est ce qui est ajusté. Mais ajusté à quoi ?

Si la loi n'est que l'expression de la volonté générale, elle est par définition changeante au gré des majorités et de l'évolution des populations. Ce qui est juste aujourd'hui ne l'était donc pas hier et ne le sera pas demain. Ceci est exact pour tout ce qui est accessoire et changeant et de l'ordre du contrat. C'est pourquoi les « grands juges »⁴ rapportent-

ils leurs décisions à des grands principes, les « valeurs républicaines », « valeurs européennes » ou « valeurs onusiennes ». Et celles-ci se résument toujours à des droits que l'on voudrait illimités mais qui finissent malheureusement par entrer en compétition les uns avec les autres.

Si la loi dit le juste, qu'est-ce que le juste si ce n'est ce qui est ajusté ? Comme la clé est ajustée à la serrure, à quoi doit être ajustée la loi ? Y a-t-il un modèle, un ordre, une harmonie comme disaient les Grecs, à quoi la loi doit être ajustée ? Un ordre naturel enfin auquel toutes les lois devraient se conformer ? Pour les Grecs, ce qui est Bien est ce qui s'ajuste au cosmos, la nature et les dieux qui les gouvernent.

Inconvénient : cela relativise la marge de manœuvre et le pouvoir de « la volonté générale » qui doit dès lors se soumettre à des lois supérieures qu'elle n'a pas décidées elle-même. Il ne faut pas croire que cela ne contrevient qu'à la volonté démiurgique de l'homme contemporain car ces questions se posaient déjà pour Antigone, quatre cents ans avant notre ère.

Avantage : s'ajuster à un ordre supérieur et intemporel assure continuité et distanciation par rapport aux contingences de l'éphémère quotidien.

Un problème de taille se pose alors : la référence à un ordre naturel s'entend comme une sorte de mode d'emploi de la nature humaine et de la société des hommes. Il est difficile, pour une société individualiste comme la nôtre, d'accepter d'une part la notion même de nature humaine qui sous-entend que nous sommes tous régis par les mêmes lois, et plus encore par l'idée de mode d'emploi dont le côté contraignant est révoltant pour les petits dieux que nous sommes. Et pourtant, si je branche les fils d'un moteur à l'envers il ne fonctionne pas ; si je me jette par la fenêtre, je m'écrase ; si je défie par trop les lois morales et psychiques,

² « Voici l'annonce passée inaperçue : Dieu est mort, le patriarcat agonise, l'amour est advenu. Et si c'est par amour, tout est permis.[...] Ainsi, dès lors que l'amour permet tout et que les lois qu'il inspire rendent tout possible, plus aucun argument, plus aucune prudence, plus aucune sagesse ne fait obstacle au mouvement » Jean-Michel DELACOMPTEE – *Les hommes et les femmes. Notes sur l'esprit du temps* – Fayard 2021.

³ Hausse inquiétante des suicides d'enfants et adolescents, notamment, les jeunes filles. (Santé Publique France)

⁴ Juridictions supérieures : Conseil d'Etat, Conseil Constitutionnel, Cour Européenne des Droits de l'Homme, Cour de justice de l'Union européenne.

à plus ou moins long terme, je décroche et entraîne mes proches à ma suite.

De la contemplation à l'invention

Luc Ferry oppose l'Antiquité, où les hommes « découvraient » la nature (a-leteia: dévoilement) par les sciences mathématiques, astrologiques et autres, s'en tenant à l'observation, la contemplation, à l'époque moderne où ils seraient devenus des « inventeurs ». C'est faire peu de cas des inventions de l'Antiquité (l'aqueduc, le boulier, l'anesthésie, la grue, le cadran solaire, etc.) et c'est ignorer que les « inventeurs » de l'histoire plus récente procèdent également par l'observation de plus en plus poussée des lois de la nature que le génie humain leur permet de combiner entre elles plutôt que d'en inventer de nouvelles.

De ces découvertes et inventions scientifiques toujours plus étonnantes, nous appréhendons que le monde physique et biologique, loin d'être issu d'un chaos inorganisé répond à des lois auxquelles les savants ne sauraient contrevenir, sur lesquelles ils s'appuient au contraire et qu'on n'a jamais fini de découvrir. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Lyssenko l'a appris à ses dépens⁵.

Il en va de même pour l'homme. Si l'homme fait partie du cosmos, pourquoi échapperait-il à ces lois inscrites dans la nature ? On admet que la grande différence entre l'homme et l'animal est la liberté dont jouit l'homme par rapport à sa nature. L'animal est presque entièrement programmé. Le

comportement et les réactions des abeilles sont à 95% automatiques en fonction de leur fin : défendre la reine et produire du miel. La tortue de mer dès la naissance n'a besoin de personne. Elle est programmée pour trouver toute seule le chemin de la mer et pour survivre. **Si les animaux sont industriels, ils ne sont pas inventeurs** : les termitières, fourmilières, nids d'oiseaux et autres huttes de castors, tout sophistiqués qu'ils soient, n'ont pas évolué depuis leur apparition. Ils n'ont pas d'histoire.

A l'inverse, l'homme, seul dans la création, décide lui-même de son mode vie, il est libre de sa conduite. Dans des circonstances identiques les hommes agissent différemment et tout au long des siècles, ont construit une histoire, capitalisant et transmettant leur savoir et leur expérience. Est-ce à dire qu'ils n'ont pas de nature commune et de mode d'emploi comme le reste de la création ? Si c'était le

cas, ce serait le chaos, les expériences des uns ne pouvant servir aux autres et le logiciel ne pouvant se perfectionner et se transmettre au fil des générations puisque les capteurs ne seraient pas du même registre. Comment alors conjuguer cette enivrante liberté avec ce mode d'emploi incontournable ?

Changer de nature ?

L'homme peut-il s'affranchir totalement des lois de la nature auxquelles la matière et le monde végétal ou animal sont soumis ? Si l'on considère la partie matérielle de notre être, c'est-à-dire notre corps, la réponse est non. Comme les pierres nous sommes soumis à la loi de l'attraction universelle,



On accorde une valeur illimitée à des « droits » qui s'opposent les uns aux autres.

⁵ Trophym Lyssenko, agrobiologiste soviétique, héros de l'agriculture depuis Staline jusqu'à Khrouchtchev a fini en disgrâce. Il est maintenant l'exemple de la manipulation des chiffres et des faits tordus au service de l'idéologie. Refusant les lois de Mendel sur l'hérédité et la génétique (c'est-à-dire des lois de la nature) il voulut imposer un volontarisme absolu qui mena à la ruine que l'on sait l'agriculture et la sylviculture en Union soviétique. Partir de l'observation du réel était pour lui une attitude bourgeoise impensable et ses théories fumeuses furent cause de famines et de purges staliniennes dans les milieux scientifiques qui osaient le contredire.

nos conditions de survie – température, atmosphère, alimentation, etc.- nous sont imposées. Les vegans peuvent toujours contourner la « loi » en refusant de manger de la viande mais ils sont obligés le plus souvent de compenser par des compléments alimentaires chimiques ; les cosmonautes, repoussant les limites de l'espace voyagent avec leur provision d'oxygène, aucun entraînement volontariste ne leur permettant de s'en passer ; au-delà ou en-deçà d'une certaine température je ne peux survivre.

Est-ce qu'au moins la partie immatérielle de mon être -mon cœur, mon esprit, mon âme- pourrait revendiquer une indépendance totale ? « Je suis qui je décide d'être, je fais ce que je veux et le monde en face de moi doit plier à tous mes désirs ». Car c'est bien là la revendication contemporaine. Rien ne doit m'être imposé ; je suis libre de me déterminer moi-même. Aujourd'hui garçon, demain fille, mon corps est à moi ; un enfant si je veux, comme je veux ; mon père ou ma mère ne me plaisent pas : je choisis mon nom ; j'aime ou je n'aime pas ou plus : je laisse tout en plan et je vais voir ailleurs ; mes préférences sexuelles ont force de loi...

L'observation impose une **première limite : l'âme et le corps sont indissociablement liés**, au moins jusqu'à la mort et ne peuvent être « construits » ou « déconstruits » séparément. Les lois de la biologie imposent de facto des limites à la volonté (au désir). Si je veux changer de sexe, je peux suivre tous les traitements hormonaux, subir des opérations chirurgicales, changer mes vêtements et ma coiffure, je ne parviendrai à changer que mon apparence et non pas mon être car mon sexe est inscrit dans chacun de mes gènes et je n'y peux rien changer.

La médecine révèle de plus en plus les effets secondaires – sanitaires et psychiques- auxquels les femmes se croyant libres de leur corps exposent celui-ci. Et d'autres comportements « à risque » finissent par être sanctionnés par la nature.

A l'inverse, de façon plus positive, tout en se croyant moderne et en refusant de se confronter aux faits, l'homme contemporain retourne aux vieilles hérésies dualistes comme la religion cathare. Peu importe ce que je fais avec mon corps, seul compte mon esprit qui est pur puisqu'il est sincère.

« Nos hormones sont une aide qui nous est offerte par la nature ».

C'est ainsi que le Dr. Ecochard, Professeur émérite à l'Université Claude Bernard, à Lyon, souligne, à travers les données les plus récentes des neurosciences, les interactions stimulantes entre la vie sociale et la vie biologique.

Dans un livre (1), largement cité par Généthique.org on apprend, émerveillé, que la nature est bien faite au point que « biologiquement, le visage rond de l'enfant, son odeur, ses mimiques puis ses sourires, lorsqu'il nous appelle maman ou papa..., font sécréter en nous l'ocytocine, hormone qui nous incline à nous attacher à lui. La prolactine que la mère sécrète lorsqu'elle allaite son enfant agit sur son cerveau pour l'inviter à prendre soin de l'enfant.

La proximité de la mère, tout d'abord enceinte puis portant son bébé dans les bras, modifie le climat hormonal de l'homme et l'incite, lui aussi, à s'attacher à l'enfant et à la maman : il sécrète également de l'ocytocine, hormone de l'attachement, ainsi que de la prolactine, en quantité moins élevée que la mère qui allaite mais plus élevée qu'en temps ordinaire. Celle-ci l'incite à prendre soin de son foyer. De plus, son taux de testostérone est plus bas qu'à l'accoutumée pendant les 6 premiers mois de l'enfant. Cela le rend plus enclin à rester auprès des siens. »

Cet ouvrage insiste néanmoins sur la complémentarité incontournable entre l'inné et l'acquis ; ce que la nature nous a donné, et ce que nous en faisons ainsi que les influences extérieures.

On y apprend que la présence du père à côté du fils tout au long de l'éducation stimulera –ou non- le développement de la masculinité du garçon ; et que la vie in utero donne les bases du psychisme en même temps que les caractéristiques biologiques du futur bébé.

Plût aux faiseurs de lois et d'opinion d'éprouver le même émerveillement et respect pour ces équilibres naturels de l'espèce humaine que pour ceux des animaux et des plantes !

(1) René Ecochard *Homme-Femme*, ce que nous disent les neurosciences - Editions Artège, largement cité dans un article de Généthique.org du 8 juin 2022. Le Pr. Ecochard est aussi responsable à l'université Claude Bernard de la formation Restauration de la Fertilité destinée aux médecins et aux sages-femmes

Une sorte de schizophrénie en somme.

La deuxième limite tient au fait que l'homme, à la différence de la plupart des animaux, est un être essentiellement relationnel. C'est ainsi que le définissait Aristote. Des expériences ont été menées qui montrent qu'un bébé, normalement nourri et réchauffé, s'étiole et meurt s'il n'a aucune relation (le prendre dans les bras, lui parler, le caresser) avec ses proches. Mes actions ont une influence sur ceux qui m'entourent.

Le respect de la nature, c'est revenir au réel

En voulant tout déconstruire pour se reconstruire à son idée, l'homme tourne simplement le dos au réel. Depuis le Nemo ante me de Descartes suivi par Rousseau (*Il faut d'abord écarter les faits*), une pseudo-rationalité versant dans le ressenti prend la place de la réalité. Tournant le dos à sa nature, l'homme ne sachant plus se reconnaître lui-même, n'arrive plus à voir l'autre tel qu'il est. Le refus de la complémentarité naturelle homme/femme, fait que l'homme doute de sa virilité et que la femme se retrouve bien seule. Le mode d'emploi perdu, la moteur en surchauffe explose ou ne répond plus.

Notre liberté ne consiste donc pas à suivre nos caprices et ressentis à l'aveugle mais à exercer notre intelligence pour discerner les règles (modes d'emploi) qui nous ajusteront à notre nature pour tirer le meilleur de nous-même et favoriser le bien commun, et notre volonté à accomplir ce que notre intelligence nous fait entrevoir. L'apanage de l'espèce humaine est de

pouvoir s'autodéterminer, choisir librement. Cela ne revient pas à dire que tous les choix se valent.

Nous avons vu plus haut que certains permettent de nous élever, tandis que d'autres conduisent à des impasses, voire, à la mort. S'obstiner à vouloir mettre du diesel dans une voiture à essence pour affirmer sa liberté relèverait de l'infantilisme et serait vite rattrapé par le réel.

Etre libre, ce n'est donc pas pouvoir faire n'importe quel choix, mais la faculté de faire le bon choix, le Bien. Ce que les animaux sont contraints de faire par l'instinct, nous avons la faculté de le faire librement. Le professeur Marie-Pauline Deswarte commente Socrate

en rappelant que, pour lui, « l'âme est le centre conscient et rationnel de l'homme capable de reconnaître et de choisir la vérité »⁶.

N'étant pas l'auteur de notre existence – qui pourrait le prétendre ? – nous avons intérêt à respecter les lois de notre nature.

C'est d'ailleurs un impératif largement compris et partagé aujourd'hui lorsqu'il s'agit de notre en-

vironnement minéral, végétal ou animal. Nous savons que les négliger mène à la catastrophe. Il est donc bien facile de comprendre que défier la nature humaine aura les mêmes conséquences apocalyptiques sur notre espèce.

Non sans malice, l'essayiste Jean-Michel Delacomptée⁷ note que mise au pied du mur, la nature humaine retrouve ses droits : face à la guerre, le peuple ukrainien a immédiatement oublié tous les poncifs genrés : les hommes ont envoyé les femmes à l'abri au-delà des frontières et ce sont eux qui combattent. Et tout le monde admire ! C'est ce qui s'appelle revenir à la réalité.



Le mode d'emploi, perdu, le moteur en surchauffe explose ou ne répond plus

⁶ Marie-Pauline Deswarte – « Thomas More contre la conscience à géométrie variable » - Valeurs Actuelles 10 mars 2022.

⁷ Jean-Michel Delacomptée *Le Figaro* 21 Mars 2022.

On en vient à dire comme Guillaume Bergerot⁸ et Michel Ayuso que la légitimité du droit naturel viendrait de sa conformité avec une loi transcendante, extérieure à la volonté des hommes : la loi naturelle. Ultime question : s'il y a un « mode d'emploi », quel en est l'artisan ?

La famille est un fait de nature. Dès l'origine de l'humanité elle a constitué les premiers liens entre les hommes. Forte de votre soutien, notre association Famille et Liberté continuera à la défendre contre vents et marées.

Claire de Gatellier

⁸ In *Le droit et le juste. Le droit est-il devenu injuste ? Réflexions en vue d'une refondation du droit*. Colloque sous la direction d'Aude Mirkovic et Olivia Sarton – PUF 2021.

L'histoire de l'humanité a connu bien d'autres époques troublées, décadentes ou catastrophiques. Elle est passée au travers et a connu autant de redressements que d'abaissements. Néanmoins, pour la première fois, nous assistons aujourd'hui à une remise en cause radicale de la nature humaine elle-même. Ce petit dieu tout-puissant et individualiste qu'est l'homme contemporain serait bien capable de programmer lui-même son anéantissement.

Nous ne pouvons laisser sans réagir un programme anti-humain se poursuivre :

- négation de la distinction Homme/Femme sauf quand il s'agit de les opposer féroce-ment,
- endoctrinement des enfants dès la Maternelle à qui l'on apprend à douter de leur appartenance au sexe masculin ou féminin et que l' « *on peut avoir plusieurs amoureux-ses en même temps* » (Planning Familial),
- mépris de l'instinct maternel avec la revendication de l'avortement comme droit fondamental et le commerce des utérus, officieux avant de devenir légal,
- discrédit du Père réduit à n'être qu'un fournisseur de gamètes,
- dislocation des liens familiaux avec le divorce de plus en plus facile et rapide et confusion entre les liens sociaux ou de l'affection au détriment de ceux de la filiation,
- choix expéditif de l'euthanasie plutôt que les soins palliatifs qui sont un véritable accompagnement chaleureux et réconfortant des personnes en fin de vie, etc.

Aidez-nous - comme vous l'avez toujours fait, et nous vous en remercions - par votre don le plus généreux possible à amplifier la force de la voix des défenseurs de la famille. Nous le devons à nos enfants et petits-enfants. Il est temps de revenir au RÉEL.

D'avance un grand merci pour votre générosité

Retrouvez cet article, ainsi que d'autres, sur notre Site Internet :

www.familleliberte.org

Suivez nous sur

<https://twitter.com/FamilleLiberte>



La Lettre de Famille et Liberté - 17 rue Dupin 75006 Paris - Tél. 06 66 84 65 72

Mail : contact@familleliberte.org - Site Internet : www.familleliberte.org - Twitter : <https://twitter.com/FamilleLiberte>

Directeur de la publication : Claire de Gatellier. Dépôt légal : juillet 2022.

Impression : J2M Imprimerie - Z.I. Saint-Lazare - Allée Henri Gurliat - 02100 SAINT-QUENTIN